

## CPES Musique

Le Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES) est désormais le cycle pré-professionnel qui prépare à l'entrée dans l'enseignement supérieur (Pôles Supérieurs, CNSMs, écoles supérieures à l'étranger, formations diplômantes au DE ...). Ce cursus est accessible sans pré-requis de diplôme antérieur. Une attestation d'inscription en CPES sera demandée, à terme et en remplacement du DEM, pour présenter un concours de l'enseignement supérieur.

**Le CPES donne aux élèves bacheliers accès au statut étudiant : bourses du CROUS, logement social, restauration étudiante, aides spécifiques...**

### Cursus

#### Durée des études

Le cursus est proposé sur deux ans. Il peut être envisagé sur trois voire quatre ans sur demande de l'étudiant, cet aménagement devra être validé par le professeur de discipline principale et la direction du CRR.

Un congé peut être accordé sur demande. Il ne peut être que d'un an, non renouvelable.

**Le Conservatoire de Boulogne-Billancourt propose 3 cursus *Musique* de CPES :**

▶ [Instruments d'orchestre \(\)](#)

▲ CPES Orchestres et ensembles dirigés ()

UE	1ÈRE ANNÉE	HEURES HEBDOMADAIRES	2E ANNÉE	HEURES HEBDOMADAIRES	TOTAL HEURE
UE1 Discipline principale	Discipline principale instrumentale	1h	> Discipline principale instrumentale > Formation à la scène (Prestations, Travail avec accompagnateur, Masterclasses...)	1h	70h
UE2 Disciplines complémentaires	Musique de chambre	1h	Musique de chambre	1h	70h
	Sessions orchestre	3h	Sessions orchestre	3h	210h
	UV libre	1h30			52h30
UE3 Culture musicale	Formation musicale	2h	Formation musicale	2h	140h
	Analyse ou Culture musicale	2h	Analyse ou Culture musicale	2h	140h
<b>SUR 2 ANS</b>					
UE1 Discipline principale			Formation à la scène (Prestations, Travail avec accompagnateur, Masterclasses, ...)	50h	50h
UE4 Culture générale autour des formations et des métiers Environnement professionnel			Culture générale autour des formations et des métiers de la musique	6,5 journées	18h
				<b>TOTAL</b>	<b>750H30</b>

► Polyphonie, Vocalité, Direction de chœur et Accompagnement ()

▶ CPES Piano ()

---

▶ CPES Instruments polyphoniques (orgue, guitare, accordéon, ondes Martenot) ()

---

▶ CPES Accompagnement ()

---

▶ CPES Chant ()

---

▶ CPES Direction de chœur ()

---

## ▶ Recherche, Pratiques et Interprétation ()

---

▶ CPES Formation musicale ()

---

▶ CPES Orchestration ()

---

▶ CPES Musique Ancienne ()

---

▶ CPES Analyse / Culture musicale ()

---

▶ CPES Ecriture ()

---

▶ CPES Composition ()

---

▶ CPES Son ()

---

▶ CPES Jazz et Musiques improvisées ()

---

### **Le cursus se décompose en 4 ou 5 Unités d'enseignement (UE) :**

- UE 1 : Discipline principale
- UE 2 : Disciplines complémentaires
- UE 3 : Culture musicale
- UE 4 : Culture générale autour des formations et des métiers / Environnement professionnel
- UE 5 : Disciplines complémentaire spécifique (uniquement pour le CPES recherche, pratiques et interprétation)

## Évaluations

Le CPES n'est pas sanctionné par un diplôme, une attestation de fin d'études sera délivrée à l'issue du cycle.

La formation dispensée permet aux étudiants d'acquérir les aptitudes requises pour présenter les concours d'entrée et intégrer des établissements d'enseignement supérieur en France ou à l'étranger.

Le niveau et les progrès des élèves sont évalués directement par les professeurs et les auditions du CRR ou lors des concours d'entrée dans des structures d'enseignement supérieur.

L'assiduité à l'ensemble des cours du cursus, la participation aux auditions et aux concours, la réalisation des stages d'immersion sont les éléments nécessaires et indispensables à la validation du cursus.

Le parcours de chacun sera détaillé dans le dossier de suivi de l'étudiant, document remis suite à l'admission. Il sera alimenté tout au long de la scolarité par l'étudiant en relation avec le conseiller aux études en charge de son parcours. Ce dossier de suivi attestera du parcours suivi et des compétences acquises.

Il sera vérifié que chaque étudiant présente, au plus tard la 2<sup>ème</sup> année, au moins un concours d'entrée dans un établissement français ou étranger d'enseignement supérieur.

## Validation des acquis antérieurs (VAA)

L'étudiant qui souhaiterait demander une VAA devra déposer une demande écrite assortie des justificatifs nécessaires au directeur du CRR. Une commission composée du directeur ou de son représentant, du responsable pédagogique du CRR et d'un professeur statuera sur cette demande. En cas de non validation, une mise en situation peut être proposée à l'étudiant.

## Frais de scolarité

## Conditions et modalités d'admission

L'accès au CPES se fait par concours, sans pré-requis, mais soumis à des limites d'âge.

Inscription au concours d'entrée par dossier devant être retourné au CRR jusqu'à 8 jours avant la date du concours. Il n'est pas envoyé de convocation. Les ordres de passage sont affichés au CRR et disponibles dans la rubrique [Concours \(http://crr-bb.seineouest.fr/reinscriptions-concours/concours/\)](http://crr-bb.seineouest.fr/reinscriptions-concours/concours/) du site du CRR.

Les calendriers, dossiers et programmes imposés sont disponibles dans la rubrique [Rentrée 2019/2020 \(http://crr-bb.seineouest.fr/reinscriptions-concours/rentree-2019-2020/\)](http://crr-bb.seineouest.fr/reinscriptions-concours/rentree-2019-2020/) du site du CRR.

Un accompagnateur est mis à la disposition du candidat pour l'épreuve instrumentale. Aucune répétition n'est organisée en amont.

Les résultats sont affichés au CRR et disponibles dans la rubrique [Concours \(http://crr-bb.seineouest.fr/reinscriptions-concours/concours/\)](http://crr-bb.seineouest.fr/reinscriptions-concours/concours/) du site du CRR.

## Épreuves d'admission (par type de discipline)

Chacune de ces épreuves doit être validée pour que le candidat soit admis.

▲ Instruments : Flûte traversière, hautbois, clarinette, basson, saxophone, cor, trompette, trombone, tuba, violon, alto, violoncelle, contrebasse, harpe, percussions, piano, orgue, guitare, accordéon, ondes Martenot, clavecin, luth, traverso, flûte à bec, violon baroque, viole de gambe ()

- Une prestation instrumentale avec un programme de 20 minutes comportant une partie imposée et une partie libre
- Une épreuve de Formation musicale mettant en évidence les capacités d'écoute et d'analyse du candidat
- Un entretien avec le jury portant sur les motivations du candidat.

*Pour le piano : Une lecture à vue est intégrée aux épreuves du concours d'entrée*

*Pour le clavecin : Une épreuve de basse continue (avec mise en loge) est intégrée aux épreuves du concours d'entrée*

*Pour l'orgue : Un test de basse continue est intégré aux épreuves du concours d'entrée (le niveau de ce test correspond à un niveau de fin de cycle 1 de basse continue).*

---

▶ Chant ()

---

▶ Accompagnement ()

---

▶ Basse continue ()

---

▶ Jazz et Musiques improvisées ()

---

▶ Direction de chœur ()

---

▶ Formation musicale ()

---

▶ Analyse musicale ()

---

▶ Culture musicale ()

---

▶ Orchestration ()

---

▶ Composition ()

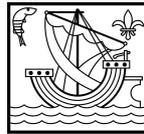
---

▶ Son ()

---



(<https://www.seineouest.fr/>)



(<https://www.boulognebillancourt.com/>)



(<https://www.hauts-de-seine.fr/>)



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



(<http://www.culture.gouv.fr/>)



(<https://www.pspb.fr/>)



(<http://crr-bb.seineouest.fr/>)



(<http://crr-bb.seineouest.fr/contacts/>)

(<http://crr-bb.seineouest.fr/mentions-legales/>)

(<http://crr-bb.seineouest.fr/mentions-legales/>)

(<http://crr-bb.seineouest.fr/content/uploads/2019/07/Règle-intérieur-2019-2020.pdf>)

(<http://crr-bb.seineouest.fr/content/uploads/2019/07/Règle-intérieur-2019-2020.pdf>)

Conservatoire à Rayonnement Régional de Boulogne-Billancourt  
613 mentions J'aime

J'aime cette Page

MARDI 5 NOVEMBRE 2019, 19H

LES SONATES POUR PIANO DE BEETHOVEN  
CONFÉRENCE-ILLUSTRATIONS  
autour du spectacle *Looking for Beethoven*  
PASCAL AMOTEL, PIANO ET PRÉSENTATION  
MARDI 5 NOVEMBRE 2019, 19H

Conservatoire à Rayonnement Régional de Boulogne-Billancourt  
mercredi

Clés d'écoute, histoire, analyse, illustrations sonores... venez (re)découvrir et comprendre l'univers des 32 sonates pour piano de Beethoven. 🎹🎵